

Supported by:



based on a decision of the German Bundestag



Empowered lives.
Resilient nations.



ATELIER NATIONAL SUR LES APACS « Soutenir la conservation par les communautés locales »

Rabat le 20 décembre 2018, hôtel Farah

Note Programme

Introduction

Nouvelle catégorie d'aires protégées expérimentée à travers le monde, les Aires et Territoires de Patrimoine Communautaire (APAC) ou aires conservées par les communautés locales, diffèrent des aires protégées classiques, dans le sens où le choix des sites, les motifs de leur reconnaissance et de leur classement, leur délimitation,... sont décidés sur proposition des communautés locales, à travers les autorités coutumières et sur consensus au sein de la communauté.

En se fondant sur des initiatives endogènes de sauvegarde de sites de grandes valeurs culturelle, biologique ou écosystémique, cette nouvelle approche de « conservation de la biodiversité » s'inscrit pleinement dans les principes fondamentaux du Développement Durable et répond aux Objectifs d'Aichi 2020¹ (Convention sur la Diversité Biologique (CDB), notamment l'objectif 11 - augmentation de la couverture des aires protégées; l'objectif 14 - sauvegarder les services écosystémiques essentiels; et l'objectif 18 - protection des connaissances traditionnelles.

Mais très souvent la réappropriation de l'espace territorial et la revitalisation des règles et des traditions ancestrales de gestion du patrimoine naturel local n'est pas chose facile du fait de la diversité des intervenants souvent avec des intérêts divergents, des menaces, des changements pas toujours favorables,... les communautés locales se heurtent parfois à des obstacles de taille -tel le manque de reconnaissance - qui perturbent leur fonctionnement. Mais les menaces ne sont pas qu'externes, des menaces internes peuvent également mettre à mal les institutions et les règles qui régissent les APAC. Cette situation a été à l'origine d'une forte mobilisation de la communauté internationale pour une action d'envergure en faveur des APAC.

Le soutien stratégique aux APAC au Maroc, s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus globale, portée par le Programme de Micro-Financement du FEM-PNUD², dont le principal objectif est d'améliorer la

¹ Les « Objectifs d'Aichi » (au nombre de vingt), constituent le nouveau "Plan stratégique pour la conservation de la diversité biologique à l'échelle de la planète", 2011-2020, adopté par les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en octobre 2010.

² Financée par le gouvernement allemand par l'intermédiaire de son Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature, du Bâtiment et de la Sécurité nucléaire (BMUB), la GSI est mise en œuvre par le PNUD, le PMF FEM et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Les principaux partenaires de la GSI sont le Consortium APAC, le Programme Mondial sur les Aires Protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (PMAP de l'IUCN), le Centre mondial de suivi de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (CMSC du PNUE) et le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Le Fonds Christensen offre également un appui au consortium APAC pour la mise en œuvre de la ICCA-GSI.



connaissance et la reconnaissance de l'efficacité globale des aires conservées par les communautés locales en matière de conservation de la biodiversité, des moyens de subsistance durables et de résilience aux effets du changement climatique.

Atelier1 : Réalité nationale des APAC

Le présent atelier s'inscrit dans le cadre du projet de soutien stratégique aux APAC porté par L'ADEPE. Ce projet programmé sur une période de deux ans (septembre 2016 à juin 2018)-, a été conçu pour impulser le dialogue national sur les APAC, à travers notamment la sensibilisation, l'information et la fédération des différents acteurs autour de la mise en place d'un cadre stratégique national (institutionnel, juridique et politique) favorable au maintien, à la reconnaissance et au soutien approprié aux APAC.

Objectif de l'atelier

- Comprendre et apprécier les APAC ;
- S'accorder sur l'état des lieux de la réalité nationale des APAC;
- Amorcer la réflexion sur une reconnaissance et un soutien approprié aux APAC au Maroc

Programme

Matinée	8h30-9h30	Allocutions d'ouverture (MDCDD, HCEFLC, PNUD)
	9h30-11h00	Projection d'une capsule sur les APAC
		Présentation du cadre global de l'Initiative APAC
		Aperçu global sur les APAC et sur la revue légale
		Quelle place des APAC dans les politiques nationales de conservation de la biodiversité ?
		Stratégie et Plan d'action National sur la Biodiversité/MDCDD Stratégie Nationale des Aires Protégées/HCEFLCD
	Discussion	
	11h00-11h15	Pause-café
	11h15-12h15	Premier exercice en groupe : « s'accorder sur la terminologie et les concepts clé » : Diversité bioculturelle, Gouvernance, droit coutumier, collectif, savoirs et connaissances traditionnelles, patrimoine, communautés locales,.....
		Restitution/Apport théorique
	12h15-13h00	Présentation de la réalité nationale sur les APAC Discussion
Pause midi		
Après-midi	14h00-16h00	Présentation de quelques APAC (Projections vidéo : APAC Oukaimeden et Imgdal)
		Travaux de groupes sur les facteurs affectants les APAC
		Présentation introductive sur la revue du cadre politique et législatif national
		G1 : Prise en compte de la question des APAC dans les lois et les politiques nationales pertinentes
		Présentation introductive sur la réalité nationale
		G 2 : Type d'APAC, étendue, chevauchement avec les AP, menaces internes, externes, opportunités
		Restitution des travaux de groupe
	16h00-16h30	Réflexion sur la mise en place du réseau APAC : Présentation d'un premier jet de la charte du réseau APAC
	16h30-17h00	Clôture et synthèse des travaux de l'atelier

